

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 15 (2008)
Heft: 2

Buchbesprechung: La Suisse et l'Italie 1923-1950 : Commerce, finance et réseaux [Dario Gerardi]

Autor: Paccaud, Isabelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

und der Liberalen für die Entwicklung in St. Gallen zukommt. Die angerissenen Fragen verdeutlichen, dass Bruno Wickli eine bemerkenswerte Studie gelungen ist, die wichtige Impulse für kommende komparatistische Untersuchungen zu liefern vermag.

Barbara Weinmann (Berlin)

Dario Gerardi
La Suisse et l'Italie 1923–1950
Commerce, finance et réseaux

Editions Alphil, Neuchâtel, 2007, 612 p., Fr. 54.–

Depuis l'affaire dite des «fonds en déshérence» en 1996 suivie des publications de la Commission Indépendante d'Experts-Suisse Deuxième Guerre Mondiale, plusieurs travaux dans le domaine de l'histoire économique de la Suisse contemporaine ont vu le jour. Inscrite dans cette dynamique, *La Suisse et l'Italie, 1923–1950. Commerce, finance et réseaux* est une contribution importante tant à la compréhension du rôle de la Suisse durant la Deuxième guerre mondiale qu'à l'histoire des relations extérieures de la Suisse au XXe siècle.

Au départ, Dario Gerardi avait comme dessein de combler les lacunes concernant les relations économiques entre la Suisse et l'Italie durant le Second conflit mondial et l'immédiat après-guerre. Mais au final, même si son ouvrage se focalise sur les années 1938–1948, il nous offre une histoire de longue durée remontant dans les relations italo-suisse dès la Première Guerre mondiale, passant par l'arrivée de Mussolini au pouvoir, la crise des années 1930, et la guerre d'Ethiopie. Il faut noter que le gouvernement de Mussolini est perçu avec bienveillance par les dirigeants helvétiques. Un point de vue partagé d'ailleurs par une grande partie de l'opinion publique qui transparaît notamment dans les princi-

paux quotidiens du pays. Si de nombreux dirigeants ne cachent pas leur sympathie pour le fascisme italien, c'est sans doute le Conseiller fédéral Giuseppe Motta qui détient la palme d'or de l'attitude la plus amicale vis-à-vis de Mussolini. Jusqu'à sa mort en 1940, aveuglé par son admiration pour le fascisme, Motta fera tout son possible pour que la Suisse maintienne de bonnes relations avec son voisin du sud.

En octobre 1935, l'Italie envahit l'Ethiopie et sera condamnée par la Société des Nations. La Suisse accepte l'embargo sur le matériel de guerre mais l'applique aux deux pays. Avec le Luxembourg, la Suisse sera, à cet effet, le seul pays à adopter une mesure qui prive l'Etat agressé, l'Ethiopie, de la possibilité de se fournir en armes et munitions pour se défendre. En outre, elle se désolidarise de la politique des sanctions en refusant de participer à l'embargo commercial contre la Péninsule afin de préserver ses intérêts économiques. L'Italie est un important partenaire commercial, et un lieu de placement privilégié par les milieux d'affaires helvétiques notamment dans les secteurs du textile, de l'électricité, de la chimie, de la banque et des assurances. A la veille de la Deuxième Guerre Mondiale, l'importance des intérêts économiques en Italie contribue à expliquer largement la complaisance des autorités suisses à l'égard de la dictature fasciste même si bon nombres de dirigeants helvétiques partagent en grande partie les valeurs véhiculées par Mussolini.

De 1940 à 1943, l'Italie va devenir après l'Allemagne le deuxième partenaire commercial d'une Suisse parfaitement intégrée à l'espace économique dominé par les forces de l'Axe. Dès le début du conflit et encore plus lors de son entrée en guerre en juin 1940, l'Italie est en demande de produits suisses nécessaires à son effort de guerre (armes, munitions, machines-outils, instruments de mesure *et caetera*). Or pour financer ces achats auprès des

entreprises helvétiques, la Péninsule, en mal de devises, demande des avances à la Suisse. Après avoir accordé un crédit de clearing de 150 millions de francs suisses à l'Allemagne, la Confédération cède aux vœux italiens, et décide en août 1940, d'octroyer une avance de 75 millions de francs suisses à la Péninsule. A cette somme vient s'ajouter un crédit bancaire helvétique avec garantie de la Confédération d'une valeur de 125 millions de francs suisses le 2 septembre 1940. Ces 200 millions de francs suisses accordés au régime mussolinien seront absorbés en quelques mois tant les besoins de l'Italie pour son effort de guerre sont grands. En octobre 1940, le ministre italien à Berne, Attilio Amaro, observe que, pour des raisons économiques, l'Italie comme l'Allemagne ont grand intérêt à court comme à long terme à préserver la Suisse du conflit. (202) Par la suite, la Confédération, pressée par le gouvernement italien, accorde une deuxième avance de 75 millions de francs suisses en juin 1941. Après que la Suisse ait octroyé une énorme avance de clearing à l'Allemagne de 850 millions de francs suisses (soit près de 10 pour cent du revenu national suisse de l'époque) en août 1941, Rome émet à nouveau le désir d'obtenir une nouvelle avance. Ces prétentions vont donner lieu à des négociations mouvementées qui aboutiront fin 1942, à une nouvelle avance de clearing suisse qui se monte à 65 millions de francs suisses destinés à l'achat d'armes et de munitions. Durant cette période, la Suisse obtiendra quant à elle des facilités de l'Italie en guerre des concessions assez significatives en particulier dans le domaine du transit. Même si l'Allemagne touche le triple, les avances helvétiques concédées par les dirigeants helvétiques à la Péninsule sont considérables. A la date de la capitulation de la monarchie italienne, le 8 septembre 1943, elles se montent à 340 millions de francs, soit 215 millions sous forme

d'avance de clearing et 125 millions de francs sous formes de crédit bancaire. Avec la capitulation, l'Italie est doublement occupée: elle subit une invasion au Nord par l'Allemagne et un débarquement des troupes alliées à Salerne.

Une nette rupture s'opère alors dans les relations italo-suisse: les échanges commerciaux s'effondrent et le clearing n'est plus alimenté. Mais si les dirigeants suisses choisissent de maintenir les relations officielles avec l'Italie du Sud, ils n'en conservent pas moins des liens et multiplient les démarches auprès des autorités néo-fascistes de l'Italie du Nord. Les dirigeants helvétiques iront même jusqu'à y envoyer en mars 1944 un délégué officiel, Max Troendle, négociateur avec la République de Salò afin de préserver leurs importants intérêts économiques dans cette partie de l'Italie. Cette mission a un certain succès mais le double jeu des dirigeants helvétiques les place dans une position de plus en plus inconfortable alors qu'une victoire alliée semble se préciser sur les champs de batailles. De fait, si à la fin de la guerre, la Suisse dispose d'un appareil de production intact et d'une place financière renforcée, elle ne s'en trouve pas moins isolée sur la scène internationale en raison de son activité économique intense au profit de l'Axe durant le conflit. Les Alliés sont en pleine guerre économique contre les entreprises et les banques helvétiques. Les dirigeants américains n'ont pas l'intention de se laisser concurrencer par la Suisse sur le territoire italien. C'est dans ce contexte que les Etats-Unis mettent leur veto à l'accord italo-suisse conclu le 10 août 1945. Cet accord réglementait les échanges à venir avec à la clef une avance helvétique de 80 million de francs suisses faite à l'Italie. C'est une véritable «guerre» économique que se livre les Etats-Unis et la Suisse pour le marché italien. Cependant avec le règlement des questions liées au conflit et le début de la guerre froide, la

normalisation des relations entre l'Italie et la Suisse est déjà en bonne marche en 1946. L'Italie redevient un important débouché pour l'industrie helvétique car la Péninsule a énormément besoin de devises fortes pour se reconstruire.

La Deuxième Guerre mondiale a renforcé la position de la Suisse vis-à-vis de l'Italie, qui fragilisée aussi bien politiquement et économiquement devra attendre plusieurs années pour se remettre à niveau sur la scène internationale. La guerre a servi aussi de moteur à une émigration italienne dont la Suisse prospère devient dans l'après-guerre la principale destination. Une main d'œuvre importée pour la plupart du temps saisonnière, va durant les années qui suivent, constituer un apport des plus juteux pour l'agriculture et les différents secteurs industriels helvétiques.

Une des principales questions que s'est posée Gerardi est celle de la nature du rapport de force de la Suisse avec une grande puissance telle l'Italie durant cette période de bouleversements marquée par la Deuxième Guerre mondiale. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a répondu avec brio. Le schéma d'une Suisse qui fait front à une grande puissance et peut même lui tenir la dragée haute est démontrée tout au long de son ouvrage. Même si la thèse d'une Suisse victorieuse doit être nuancée dans certaines phases, une constante demeure dans les rapports italo-suisse de 1923–1950: les dirigeants helvétiques, en particulier les milieux d'affaires réussissent toujours à sortir leur épingle du jeu.

Isabelle Paccaud (Lausanne)